

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

### 1. Identification de l'organisme qui passe le marché

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES  
CEDEX 2 -Tél : 02.99.35.15.15.

### 2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

### 3. Objet du marché

Travaux de viabilisation de la Tranche 1 et de l'entrée Ouest de la ZAC DE LA TOUCHE à LAILLE

Deux secteurs opérationnels :

- 1 : Tranche 1 de la ZAC + voie Nord de la ZAC + bassin Zone humide
- 2 : Entrée Ouest + rue de la Buterne

Il est divisé en 4 lots

**Lot n° 1 : Terrassement voirie**

**Lot n° 2 : Assainissement**

**Lot n° 3 : Réseaux souples**

**Lot n° 4 : Espaces verts**

### 4. Lieu d'exécution

**ZAC de la Touche à LAILLE**

### 5. Durée du marché

La durée du marché est de 20 mois à compter de l'ordre de l'ordre de démarrage  
Pour le lot 4 : la période d'entretien s'entend ainsi : parachèvement 1 an et confortement 1 an  
Date prévisionnelle de démarrage : mai 2019

### 6. Clauses d'insertion

Le(s) marché(s) comporte(nt) une clause sociale, le nombre d'heures d'insertion est de :  
385 heures pour le lot 1 et 175 heures pour le lot 3

### 7. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.



**8. Lieu et conditions de remise des plis**

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

**9. Justificatifs à produire**

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

**10. Critères pondérés de jugement des offres**

Valeur technique : 60%

Prix : 40%

**11. Renseignements administratifs et techniques**

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

**12. Procédure de recours**

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

**13. Date limite de remise des plis**

Le lundi 28 janvier à 12H00